



Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 - fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



Paris, le jeudi 14 février 2019

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Objet : Préavis de grève pour la journée du 15 mars 2019

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant **la journée du vendredi 15 mars de 00:00 à 24h00** l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou le Ministère de la fonction publique) qui se mobiliseront pour les revendications suivantes :

La Fédération des syndicats SUD éducation vous fait savoir, conformément à la législation en vigueur, son intention de déposer un préavis de grève couvrant notamment tou-te-s les enseignant-e-s du premier degré, du la journée entière du **15/03/2019**.

Voici les revendications qui nous amènent à envisager de recourir à la grève et que nous défendrons en réunion de négociation préalable.

La fédération SUD éducation revendique un mode de développement en rupture avec la logique productiviste : cesser la course irrationnelle à la croissance et partir de la satisfaction des besoins sociaux. Justice sociale et justice climatique sont intimement liées.

À ce titre, la fédération SUD éducation, avec son Union syndicale Solidaires, revendique :

- Le financement d'un programme de réduction du transport routier par le développement du ferroutage et par une amélioration des transports collectifs, y compris par la gratuité, ainsi que le développement des lignes ferroviaires secondaires.
- La taxation de l'aérien et du fret maritime, des voitures de luxe ; la taxation du transport routier polluant par camions.
- La sortie des énergies fossiles.
- Une véritable fiscalité écologique qui doit s'inscrire dans une politique publique globale favorable à l'environnement, basée sur le principe pollueur/payeur, qui réduise les inégalités, qui finance l'action publique à la hauteur des besoins sociaux et qui pour être légitime, doit comporter le moins d'exonérations possibles.
- Le plafonnement des loyers et lutte contre la spéculation immobilière : la hausse du coût du logement pousse les habitant-e-s loin des centre-villes et les contraint à utiliser des moyens de transports individuels.
- La fin des grands projets inutiles, coûteux et néfastes pour notre environnement, projet de Center-Parc dans la forêt des Chambarans, site d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, ligne TGV Lyon-Turin...)


Particulièrement dans notre secteur, SUD éducation revendique :

une véritable prise en compte de la question écologique dans les programmes scolaires. SUD éducation revendique que les programmes permettent d'étudier l'impact du capitalisme et de ses structures sociales, et ne se contentent pas d'injonctions au changement des comportements individuels.

Une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, universités ; des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degré afin de limiter leurs déplacements.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Ministres, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Fatna Seghrouchni, co-secrétaire de la fédération SUD éducation

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a loop and then extends horizontally to the right.